



Jamais sans mon passeport

La rénovation énergétique des bâtiments est le sujet prioritaire de la transition à court terme. Idées et expérimentations sont en cours pour arriver à massifier les travaux de manière cohérente.

Dans l'idéal, il faudrait que chaque rénovation soit globale en incluant d'un seul coup la totalité des travaux permettant de faire un maximum d'économies d'énergie. Mais dans la réalité, les problèmes de financement, de durée des travaux, etc., empêchent bien souvent cette approche, ce qui revient à prendre le risque de tuer le gisement d'économies. Pour y remédier, les pouvoirs publics ont annoncé la création d'un passeport rénovation et les acteurs de The Shift Project* ont émis l'idée de créer un passeport efficacité énergétique. Rattaché à chaque logement, ce passeport permettrait de tracer les travaux réalisés dans un logement à partir d'un diagnostic énergétique initial, en proposant une logique de parcours. Il s'agit en effet qu'il survive à chaque changement de propriétaire afin de ne pas perdre dans le temps la cohérence des travaux réalisés, tout en prenant en compte les souhaits des ménages. The Shift Project prévoit de créer une plateforme web (actuellement en test sur www.passeport-efficacite-energetique.fr) sur laquelle le particulier, l'auditeur, l'artisan pourront échanger les données sur le bâtiment. "Collaboratif" est donc un maître-mot de ce projet qui cherche à mettre ensemble les compétences et les données pour massifier la rénovation énergétique dans le secteur



résidentiel. Il en est de même d'ailleurs pour la carte vitale imaginée dans le cadre du Plan bâtiment durable (voir encadré).

Arras teste un parcours rénovation

Des expérimentations sont lancées sur le terrain. Ainsi, la communauté urbaine d'Arras (CUA) est la première à s'être lancée en signant un partenariat avec EDF et GDF Suez mi-décembre pour le lancement d'un parcours de rénovation énergétique. L'objectif est d'arriver à toucher 150 maisons individuelles construites avant 1975 en deux ans pour que leurs propriétaires réalisent un audit énergétique, choisissent un des trois scénarios de travaux plus ou moins échelonnés dans le temps et trouvent des financements pour les démarrer. La CUA a sélectionné une dizaine d'auditeurs suite à un appel d'offres. Leur prestation sera co-financée à hauteur de deux fois 225 euros

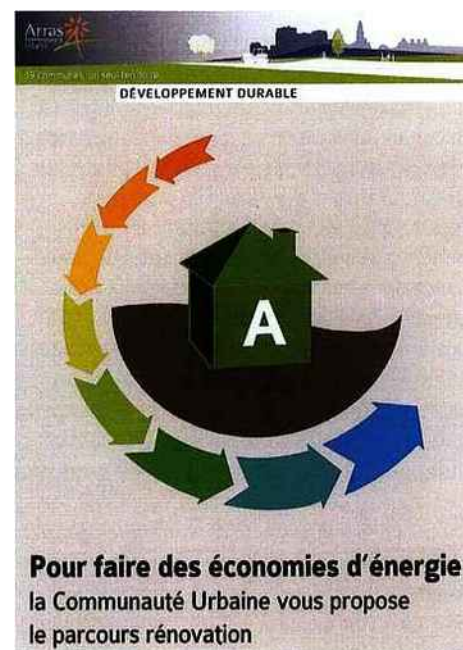
par les deux énergéticiens et 150 euros de la CUA en cas de réalisation des travaux. Le conseil et l'accompagnement des propriétaires se fait avec le soutien de l'espace info énergie de l'Arrageois. Ce parcours est vraiment pensé comme le moyen de favoriser le passage à l'acte des particuliers. Espérons qu'il y réussisse et préfigure une action d'ampleur nationale. ●

Stéphane Signoret

Carte vitale du logement

Fin octobre, le groupe de travail piloté par André Pouget (Pouget Consultants) et Emmanuel Cau (vice-président du conseil régional Nord-Pas-de-Calais) avait remis son rapport à Philippe Pelletier, président du Plan bâtiment durable. Même si le terme de "carte vitale" n'est pas définitif, la concertation menée par ce groupe de travail a permis d'en tracer les contours. Ce serait un outil numérique regroupant toutes les informations du logement (et pas seulement sur l'énergie) en permettant de coordonner différentes bases de données. Son utilisation, ouverte, collaborative et incrémentale, donnerait la possibilité de traiter l'ensemble des questions relatives à la valorisation du patrimoine immobilier. En ligne avec l'idée d'un « carnet numérique de suivi et d'entretien du logement » décrit dans le projet de loi de transition énergétique, la carte vitale doit rentrer dans sa phase opérationnelle, via des expérimentations.

► Plus d'informations sur <https://gttdiagnosticusage.wordpress.com/>



* "Réservoir à idées et à actions" de la transition carbone créé en 2010 par Jean-Marc Jancovici : www.theshiftproject.org/fr